

■ FAITS DIVERS - JUSTICE *assises*

114 coups de couteau fratricides

Kevin Durecu n'est pas dans le box, mais assis à côté de son avocat dans ce procès particulier.

Timide, introverti et non violent. C'est le profil de Kevin Durecu. Pourtant, ce jeune homme de 25 ans est jugé depuis hier devant un jury mosellan, à Metz, pour un meurtre. Pas n'importe lequel. Celui de Joey Corveste, son frère, de 11 mois son cadet, sur le corps duquel le médecin légiste a compté 114 plaies. Autant que de coups de couteau et de dague donnés par l'accusé au petit matin du 29 juillet 2013 dans sa chambre du camp militaire de Bitche.

«Ce qui interpelle, c'est la fureur. Il s'est acharné sur lui?», questionne la présidente Cazals. «Il a fait preuve d'une énergie à l'opposé de ce qu'il est», répond l'expert psychologue Carole Rabolini. C'est là une grande part de l'intérêt de ce procès particulier à plus d'un titre. Sur la forme, Kevin Durecu n'est pas dans le box, mais assis à côté de son conseil, M^e Arnaud Vauthier. Sur le fond, aucune partie civile ne vient lui demander réparation de la mort de la victime. C'est un point. Mais il en est un autre, non négligeable, suspendu au statut du disparu. Il est l'un des frères du mis en cause, mais surtout «le» frère avec lequel il a un lien particulier.

Kevin et Joey apparaissent en 5^e et 6^e positions dans une fratrie de neuf enfants issus de quatre pères différents. Mais bien qu'ils ne portent pas le même nom, ils proviennent des mêmes parents. Un couple défaillant, passé en justice pour une agression à l'arme blanche, comme un autre de ses enfants, pour avoir tué une personne de 120 coups de couteau. Kevin Durecu n'est victime d'aucun déterminisme, mais plu-

tôt teinté par la relation développée avec Joey. En plaçant la fratrie dans différentes familles d'accueil du Havre (la ville d'origine de l'accusé), la justice a toujours maintenu la paire qu'il formait avec Joey. Un binôme uni par une forte affection, mais déséquilibré. Le cadet a toujours dominé l'aîné durant leur enfance et jusqu'à l'âge adulte.

Décollage

La psychologue évoque «une vie à deux» au cours de laquelle Kevin est comme «collé à son semblable» qui non seulement parle à sa place, mais lui demande aussi de le prendre en charge. Tous les témoignages d'une partie de la fratrie, de la mère d'accueil, d'un visiteur de prison, le confirment. C'est pour respirer, mettre un terme à ce «collage», que l'accusé quitte l'Ouest pour s'engager dans l'armée en mars 2013, à Bitche, plein est.

Au cours d'une permission à l'été, Kevin part au Havre dans l'appartement qu'il loue sur ses deniers pour Joey. Ce dernier se dit recherché par un dealer. Kevin le prend sous son aile en Moselle, l'héberge dans sa chambre du camp militaire où, une fois de plus, la victime lui demande de l'argent. Il part en chercher, se fait avaler sa carte bancaire, se fâche au retour avec Joey qui lui reproche sa maladresse. La victime s'endort. Pas son frère. Il rumine, pense subitement que cela a assez duré. Il est un peu plus de 4h du matin. Revisitant le mythe d'Abel et Caïn, Kevin se «décolle» de Joey avec une dague et un couteau.

Frédéric CLAUSSE.